

## LES CONSTRUCTIONS EN *SI*

Gilles Corminboeuf

### Pour citer cet article :

Corminboeuf (G.), 2018, « Les constructions en *SI* », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.

## 1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE.

### 1.1. Définition et délimitation.

Les constructions étudiées ici présentent deux propriétés : elles contiennent le morphème *si*, et ce morphème remplit la fonction d'ouvrir un cadre fictif :

- (1) tu sais par exemple *si* t'habites au rez-de-chaussée + tu peux faire une petite pente en bois et ton chat comme ça il peut sortir (oral, Ofrom)

L'extrait (1) paraît relativement prototypique, dans la mesure où le segment *si-P* est détaché à gauche, l'interprétation est non factuelle et non méta-énonciative et les formes verbales sont au présent de l'indicatif (il s'agit de la combinaison de tiroirs verbaux préférée en français parlé).

Cependant, la délimitation de cette classe de constructions soulève quatre questions : (i) les principes de classement des emplois rencontrés ; (ii) le caractère hypothétique ou non des divers emplois ; (iii) le voisinage entre lecture hypothétique et lecture temporelle ; (iv) le lien entre *si* hypothétique et les autres morphèmes *si* du français. Ces quatre aspects, en rapport direct avec la définition que l'on se donne de la modalité hypothétique, sont discutés ci-dessous.

**1.1.1.** Comment classer les divers emplois des *si*-constructions ? Les approches multiples qui ont été appliquées à cette classe de faits, de même que l'existence de nombreux inventaires des constructions en *si* atteste de la difficulté à en cerner l'extension (Ducrot 1972, de Cornulier 1985a, Trévisse 1999, Dancygier & Sweetser 2006, Corminboeuf 2008b, 2009a, etc.). Par exemple, de Vogüé (1986, 1992) distingue 7 emplois, alors que Banyś (2001) en distingue 15.

Par ailleurs, certains travaux dressent des typologies à l'intérieur d'une sous-classe. On peut mentionner l'étude de Stage (1991) qui propose un inventaire des configurations factuelles, Corminboeuf (2010b) pour une typologie des *si*-constructions méta-énonciatives, ainsi que les nombreux travaux qui détaillent les types de *si*-constructions tronquées (Renchon 1967, Henry 1977, Stirling 1999, Lombardi Vallauri 2004, Evans 2007, Patard 2014, etc.).

Voici un aperçu de la diversité des constructions rencontrées :

- (2) (a) j'ai mes collègues qui sont partis au Népal + ben voilà *si* y a une inondation *si* y a euh: tremblement de terre comme y a eu à Haïti tout ça + ben ils nous envoient avec un avion machin + euh maximum euh dix jours + après c'est une autre équipe qui nous relève (oral, Ofrom)
- (b) *si* j'étais toute seule euh + je me ferais facilement des pizzas ou euh des pâtes ou j'en sais rien des trucs comme ça vite fait (oral, Ofrom)
- (c) par exemple *si* je regarde avec mon frère lui il avait une phase où il parlait seulement français (oral, Ofrom)

(d) *Si nous ne sommes pas sûrs que la parole peut sauver, nous savons que le silence tue.* (Médecins sans frontières, campagne d'information, août 2013)

(e) Jean Calmet a peur. Et *si* son père allait le regarder. *Si* l'œil de l'Ogre le tuait sur place. Lui prenait Thérèse. (Chessex, *L'ogre*)

Les exemples (2a) et (2b) illustrent les *si*-constructions « standard », le type le mieux documenté dans la littérature scientifique. La construction (2c) à valeur méta-discursive peut être rapprochée des emplois parenthétiques du genre *si vous permettez, si j'ose dire*. La *si*-construction (2d) est dite « factuelle » – le contenu du terme P étant présenté comme réalisé. L'exemple (2e) contient des *si*-constructions tronquées (absence de l'élément Q).

Aux constructions en {*si-P, Q*}, peuvent être opposées les constructions en {*Q<sub>(s)</sub> si-P*} où le terme *si-P* est postposé ; il est alors ou intégré (3a-b) – avec un statut focal –, ou extraposé (3c) :

- (3) (a) Au sens strict, un nom propre ne peut avoir de pluriel ; ce serait aussi inconcevable que *si* le pronom 'je' avait un pluriel. (discours scientifique)
- (b) ouais + il se déplace que *si* y a des gens (oral, Ofrom)
- (c) je pense que la vie elle est assez jolie (0.5903) *si* on arrive à se la rendre jolie (oral, Ofrom ; dans la parenthèse, la durée de la pause)

**1.1.2.** Toutes les occurrences de *si* circonstanciel ont-elles une valeur hypothétique ? (Rappelons que l'interprétation hypothétique ne requiert pas forcément la présence d'un « morphème hypothétique », comme *si* ou *au cas où*, voir le cas des hypothétiques non marquées).

Les constructions en *si* dites « factuelles » comme (2d) et (4) – mais aussi les *si*-constructions méta-discursives du genre *Si tu as soif il y a de la bière dans le frigo* (cf. 2c) – sont souvent considérées comme non hypothétiques (p.ex. par Stage 1991, Monte 2009) :

- (4) (a) on a + tout fait tout le temps ensemble + peut-être trop hein d'ailleurs peut-être qu'aujourd'hui franchement s'il a des problèmes aux poumons c'est parce qu'on peut plus se respirer l'un l'autre quoi (oral, Ofrom)
- (b) ils ont accepté + ce qui était un effort économique important + parce que: *si* les accordéons à l'époque les petits accordéons coûtaient pas très cher euh un piano c'était euh: une dépense énorme énorme pour un: un salaire d'ouvrier (oral, Ofrom)

On peut se reporter à de Cornulier (1985b), Confais (1990) et Corminboeuf (2013) pour des arguments en faveur du statut foncièrement hypothétique des constructions en *si* factuelles.

**1.1.3.** Est-il toujours possible (ou souhaitable) de distinguer entre interprétation hypothétique et interprétation temporelle ? Le départ est délicat à établir, dans la mesure où il existe de nombreuses configurations indistinctes au plan sémantique. Il suffit de pouvoir interpréter la relation sous un aspect itératif, comme dans (5), pour admettre une glose avec *quand* ou *lorsque* [Note 1] :

- (5) (a) S'il faisait des pommes sur une table, il les faisait grandeur nature. (Giacometti, *Ecrits* ; à propos du peintre Giovanni Giacometti)
- (b) *si* je croise quelqu'un ben: on se dit bonjour même si on se connaît pas (oral, Ofrom)
- (c) en Afrique euh maman nous faisait l'école + déjà que *quand* c'est pas elle (rires) j'en fous pas grand-chose + alors *si* c'était elle euh: c'était pas la peine (oral, pfc)

<sup>1</sup> Les configurations non marquées présentent les mêmes ambiguïtés que les *si*-constructions : *J'aime, je clique* (site web d'achats d'habits)

Les morphèmes *si* et *quand* ne sont d'ailleurs pas assimilables sans discussion respectivement à l'expression de l'hypothèse et de la temporalité. Voici quelques autres arguments :

1) Au niveau morphologique, il n'y a pas de distinction entre (les correspondants de) *si* et *quand* dans beaucoup de langues ; il suffit de penser par exemple au *wenn* de l'allemand. Voir aussi, de manière convergente au plan typologique, Haiman (1978 : 581) ; pour l'espagnol, Montolío-Durán (1999 : 3663, 3716-371) ; pour l'allemand Auer (2000) ; pour l'italien, le néerlandais et l'anglais Renchon (1967 : 76) ; pour certaines langues tchadiques B. Caron (2006).

2) Dans une perspective trans-linguistique, Traugott (1985) isole cinq sources lexicales d'où dériveraient les « conditional markers », parmi lesquelles une origine temporelle, qui serait la plus fréquente à travers les langues.

3) Dans le langage des enfants (de langue hispanique du moins), les premières conditionnelles produites seraient introduites par le morphème *cuando* (Montolío-Durán 1999 : 3716-3717).

4) Au plan historique, *quand* est volontiers versé dans la classe des conjonctions hypothétiques « qui lient par supposition » : *si, soit, pourvu que, à moins, quand, sauf* (Abbé Girard, *Les vrais principes de la langue française*, 1747).

On pourrait présenter un tableau clinique assez semblable pour l'indétermination entre concessives et hypothétiques ou entre causales et hypothétiques. Une *si*-construction factuelle comme (4a) a une valeur à la fois causale et hypothétique. Et la plupart des hypothétiques engagent un genre de relation de cause à effet. De même, une *si*-construction factuelle comme (2d) a une valeur à la fois concessive et conditionnelle. (Sur le rapport entre hypothèse et concession, on peut consulter Haiman 1974, König 1986, Leuschner 1998, Anscombe 2004, Dancygier & Sweetser 2006 : 155sq et Svensson 2012b, 2012d, 2013, 2016. Concernant le rapport entre hypothèse et causalité, voir Traugott 1985 : 297sq, Gohl 2000 et Dancygier & Sweetser 2000, 2006 : 180sq).

**1.1.4.** Y a-t-il un seul, ou plusieurs morphèmes *si*, et parmi eux un *si* hypothétique ? L'explication tentée par Moignet (1977, 1978, 1981) – que Marchello-Nizia (1985) ne juge pas injustifiée pour le français médiéval – a le mérite de considérer l'ensemble des emplois de *si*. L'auteur rend compte de (la cohérence supposée de) cette diversité d'emplois au moyen de la psychomécanique guillaumienne, en exploitant le concept de subduction. Plus précisément, Moignet (1981 : 197) distingue quatre états du morphème *si* : (i) l'état plénier, intégralement thétiq : *si* adverbe affirmatif (*– Il n'est pas là ? – Si !*) ; (ii) l'état de subduction première : *si* adverbe de degré (*Il est si habile !*) ; (iii) l'état de subduction seconde : *si* interrogatif indirect (*Je me demande s'il va réussir*) ; (iv) l'état le plus subduit : *si* hypothétique (*Si tu viens, je serai content*). Autrement dit :

Le « sens » du mot *si* en langue, son signifié de puissance propre, n'est ni l'hypothèse, ni la thèse, c'est le mouvement de pensée qui va de l'hypothèse à la thèse. Ce mouvement est une forme qui se porte à une matière notionnelle elle-même formelle, celle de modalité. C'est en discours, par prise de position en un point quelconque de ce mouvement, que l'effet de sens sera tantôt hypothétique, tantôt thétiq. Même en saisie précoce livrant une valeur hypothétique, la thèse est en perspective, ce que dénonce la construction indicative de la conjonction *si*. (*ibid.* 1981 : 256)

Cette description polysémique de *si* apparaît cependant pour le moins périlleuse.

Selon Moignet, s'il est relativement aisé d'établir des liens entre les différents emplois de *si* en ancien et moyen français, il est au contraire difficile d'en faire de même pour le français contemporain – en raison de la dissociation entre *si* et *ainsi* qui, selon lui, périmé la continuité sémantique observée entre les différents emplois :

De l'ancien français au français moderne, on assiste à un certain démantèlement des positions syntaxiques de *si* et à la dislocation de la continuité des valeurs sémantiques de discours dont le terme est capable. (Moignet 1978 : 424)

Pour le français contemporain, rares sont les linguistes qui adhèrent au positionnement ambitieux de Moignet. En revanche, nombreux sont ceux qui reconnaissent un lien de parenté entre *si* interrogatif indirect et *si* hypothétique. C'est le cas par exemple de Renchon (1967 : 127) et de Martin (1983 : 98) pour qui *si* interrogatif et *si* hypothétique ont en commun de suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'ils introduisent. Dans une perspective différente, de Cornulier (1982 : 79) propose, à la suite de Karttunen (1977) et Hintikka (1962), une définition symétrique de *savoir si*, qui met en lumière les liens entre interrogatives indirectes et conditionnelles : *Paul sait si P* signifierait que :

si P, Paul sait que P ;  
si non-P, Paul sait que non-P.

À l'appui de cette conception, il y a également « l'existence de cas-limites susceptibles d'être interprétés à la fois comme résidus de systèmes hypothétiques et comme reliquats de tours complets d'interrogation indirecte » (Renchon 1967 : 138). Certaines constructions semblent en effet entretenir une ambiguïté entre *si* interrogatif et *si* hypothétique (Corminboeuf 2009b) :

(6) S'il rêve, il ne s'en souvient jamais. (cité par Delaveau)

Le constituant *s'il rêve* est un circonstant (lecture hypothétique) si le pronom *en* anaphorise *qu'il a rêvé* ou *de ce dont il a rêvé*. Le constituant *s'il rêve* est un régime (lecture 'interrogative indirecte totale') si le pronom *en* anaphorise l'alternative *s'il rêve ou pas*. Les structures en *quand* présentent le même type d'ambiguïté, lorsque *quand-P* en position de sujet est repris par *ça* (*Quand tu dis que tu vas te fâcher, ça m'énerve*). Sur la relation entre *si* circonstanciel et *si* interrogatif, on peut encore consulter Delaveau (1980, 1992), Muller (1994) et Duval (2003) [Note 2].

Nous prenons ici le parti de considérer que *si* circonstanciel constitue un morphème distinct du *si* interrogatif (Corminboeuf 2009b) et que ce *si* circonstanciel est dans tous ses emplois l'auxiliaire d'une relation hypothétique (Corminboeuf 2013). Dans la suite de cette notice, il ne sera question que du *si* hypothétique.

## ***1.2. Approches favorisées par le domaine.***

a) La majorité des contributions scientifiques consacrées aux *si*-constructions traitent essentiellement des aspects sémantiques et logiques du morphème *si*. Les approches logico-sémantiques (y compris des travaux de logique et de philosophie) portent essentiellement sur le connecteur *si* (et non sur *si-P* ou sur l'entier de la construction *si-P, Q*). Les travaux en sciences du langage ont très souvent associé le connecteur d'implication du Calcul des Propositions à son correspondant en langue naturelle. L'héritage de ce type d'études est encore très présent dans la production scientifique contemporaine.

b) Diverses approches discursives ou à vocation cognitive (§ 3.2.2.) se situent dans le prolongement de Haiman (1978, « Conditionals are topics ») et de Fauconnier (1984, *Espaces mentaux*). D'autres auteurs, à la suite de Martin (1983) ou Johnson-Laird (1986), exploitent les concepts d'*univers de croyance*, de *modèle mental* (*mental model*), ou encore de *monde possible*.

---

<sup>2</sup> Les hypothétiques préfacées par une forme interrogative montrent également une affinité de l'interrogation (directe, cette fois-ci) avec l'expression de l'hypothèse (Béguelin & Corminboeuf 2005).

c) De nombreux travaux portent sur les temps et modes verbaux, la concordance des temps, les combinaisons de tiroirs et de modes verbaux dans les constructions en *si*. Sont privilégiées les études sur le conditionnel et sur l'imparfait de l'indicatif (James 1982, Adam 1992, Gosselin 1999, Dendale & Tasmowski 2001, Borillo 2001, Banyś 2001, Caudal & Roussarie 2005, Patard 2006, etc.)

d) Plus marginalement, on peut citer les approches polyphoniques (Kronning 2009a, 2014, Monte 2009, Achard-Bayle 2006), les approches macro-syntaxiques (Corminboeuf 2009a, Sabio 2011) et les approches s'inscrivant dans le paradigme de la « grammaticalisation » (Stirling 1999, Evans 2007).

### **1.3. Volet terminologique.**

Les concepts d'*hypothèse* et de *condition* sont très polysémiques. Le terme de *condition*, par exemple, n'est pas évident à situer parmi les termes suivants que l'on retrouve dans les descriptions des linguistes : *supposition* – *éventualité* – *implication* – *hypothèse*. À travers la littérature scientifique, trois approches du concept de condition sont manifestes :

(i) Une condition est définie formellement par le morphème *si*. La notion de condition s'applique donc à toutes les constructions en *si* et seulement à elles.

(ii) Une condition se définit sémantiquement par un type de rapport entre deux éléments ; les concessives et les temporelles sont aussi susceptibles d'être soumises à condition.

(iii) Une condition est parfois appréciée comme une *si*-construction particulière, définie par des caractéristiques sémantiques. Il y a parmi les constructions en *si*, des conditionnelles et des non conditionnelles.

Des contenus sensiblement différents sont mis sous le concept de *condition*, ce qui rend celui-ci très polysémique. Dancygier & Sweetser (2006 : 9) soulignent à juste titre que « we simply lack a linguistically useful definition of conditionality ». On pourrait définir la modalité hypothétique comme un type de commentaire modal couplé à un fait – commentaire modal qui amalgamerait à la fois le degré d'engagement du locuteur et le domaine de validation dans lequel le fait en question est validé (pour plus de détails, voir Corminboeuf 2009a, 2013).

## **2. OUVRAGES ET TRAVAUX DE RÉFÉRENCES.**

### **Sur le français :**

Corminboeuf, G. (2009a), *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck-Duculot (coll. « Champs linguistiques »).

De Cornulier, B., (1985), « Treize *si* à la douzaine », *Effets de sens*, Paris, Minuit, 56-94.

### **Sur l'anglais :**

Dancygier, B. & E. Sweetser, (2006), *Mental Spaces in Grammar : Conditional constructions*, Cambridge, CUP.

Declerck, R. & S. Reed, (2001), *Conditionals : a comprehensive empirical analysis*, Berlin, Mouton de Gruyter.

Haiman, J., (1978), « Conditionals are topics », *Languages* 54/3, 564-589.

### **Sur l'espagnol et l'italien, voir les chapitres suivants dans des grammaires de grande consultation :**

Montolío Durán, E., (1999), « Las construcciones condicionales », *Gramática descriptiva de la lengua española*. Real Academia Española, t. III, I. Bosque & V. Demonte (éd), Madrid, Espasa, 3643-3737.

Mazzoleni, M., (2001), « Le frasi ipotetiche », *Grande grammatica italiana di consultazione*, II, Renzi L., Salvi G. & Cardinaletti A., Bologna, Il Mulino, 751-784.

### Sur des langues diverses :

Traugott, E. C. & al., (1986), *On Conditionals*, Cambridge, CUP.

## 3. ANALYSES DESCRIPTIVES, RÉSULTATS ET MODÉLISATIONS.

### 3.1. Descriptions morphosyntaxiques.

**3.1.1.** Les constructions en *si* sont généralement considérées, implicitement ou explicitement, comme articulant une P subordonnée et une P principale, la première impliquant la présence de la seconde. Les configurations hypothétiques tombent en effet communément sous la dénomination de « propositions subordonnées circonstancielles ». Ainsi, par exemple Melis (1983 : 144-150) établit une répartition tripartite de ce qu'il nomme « propositions subordonnées introduites par *si* » : les compléments « propositionnels » (essentiellement intégrés à droite, exemples 3a-b), les compléments « transpropositionnels » (détachés à gauche, exemples 2a, 2b, 2d et 7), les « compléments de phrase » (incidentes du type *si vous permettez, si vous voulez, si j'ose dire*, exemple 8c).

**3.1.2.** Des travaux ont cependant montré que les constructions en *si* ne présentent pas toutes un phénomène de subordination (ou de rection). Dans la littérature scientifique, plusieurs chercheurs ont fait l'hypothèse que les *si*-constructions présentent au moins deux grandes organisations syntaxiques. En français, on peut établir une distinction entre les *si*-constructions régies (7) et celles qui ne sont pas régies (8) (Corminboeuf 2008b, 2009a, 2010b) :

- (7) *Si j'avais su que mon fils allait devenir Président, je lui aurais appris à lire et à écrire.* (presse écrite ; propos attribués à la mère du dictateur bolivien Enrique Peñaranda)
- (8) (a) *Si les buffets sont fermés, si tu as faim en route, je t'ai mis des madeleines aux œufs et du café au lait.* (Malègue, 1933, Frantext)
- (b) la journée on travaillait pis le soir ben *si* on voulait sortir c'est vrai qu'on était ++ assez près de: du cinéma euh: des des des restaurants des je sais pas des + des discothèques (oral, Ofrom)
- (c) c'est à quelque part une identité pour moi faut pas renier ses origines + *si* on peut dire ça comme ça (oral, Ofrom)
- (d) Véro a quarante ans aujourd'hui + *si* tu veux lui souhaiter bon anniversaire (oral, à la volée)

Les tests du clivage et du placement de *si*-P dans le champ d'un opérateur (restriction, négation ou adverbe paradigmatissant) permettent de distinguer les emplois où *si*-P est un circonstant extraposé (7) des cas où *si*-P se comporte comme une énonciation syntaxiquement autonome. Les structures macro-syntaxiques comme (8) réagissent négativement aux tests de rection.

Köpcke & Panther (1989) distinguent de même les *wenn*-constructions qui présentent un ordre des mots « intégratif » (inversion du sujet dans Q) des constructions à ordre « non intégratif » (sujet + verbe). La syntaxe de l'allemand donne un indice que n'a pas le français (l'ordre des mots), pour distinguer les *wenn*-constructions régies de celles qui ne le sont pas. Haegeman (2003) fait des observations comparables sur les *if-clauses* en anglais. Des propriétés formelles (contraintes temporelles et phénomènes de portée) fondent sa distinction entre *event-conditionals* et *premise-conditionals*. Cette opposition est bien établie dans la linguistique de l'anglais, mais il y a désaccord sur le niveau auquel il faut décrire les choses (syntaxe ou sémantique ?). Haegeman documente l'aspect syntaxique, alors que d'autres spécialistes – Dik (1990) et Sweetser (1990), notamment – n'y

voient qu'une nuance sémantique. Les tests syntaxiques utilisés par Haegeman, Köpcke & Panther et Corminboeuf montrent que le terme Q de certaines *si*-constructions se comporte comme une proposition syntaxiquement indépendante. Montolí-Durán (1993a, 1999) souligne de manière convergente qu'en linguistique de l'espagnol ces *si*-constructions sont parfois appelées « conditionnelles indépendantes ».

**3.1.3.** Il existe par ailleurs des travaux sur la syntaxe de certaines sous-classes de *si*-constructions :

– Sabio (2011) sur les constructions factuelles du type [*si* P *c'est que* Q] et [*si* P *c'est parce que* Q] (ex. 4a).

– Corminboeuf (2014) sur les *si*-constructions intégrées à droite (ex. 3a, 3b), en particulier en contexte d'enchâssement.

– Henry (1977), Schwenter (1996, 1999), Stirling (1999), Lombardi Vallauri (2004), Evans (2007), Debaisieux & al. (2008), Patard (2014) sur les *si*-constructions tronquées (ex. 2e). Seules les études d'Henry, de Debaisieux & al. et de Patard portent sur le français.

D'une manière générale, la syntaxe des *si*-constructions est beaucoup moins étudiée que leurs aspects sémantico-pragmatiques et discursivo-cognitifs. La faible quantité de travaux sur la facture syntaxique de ces constructions s'explique par le fait que l'association entre les hypothétiques en *si* et la subordination apparaît établie et hors discussion.

### **3.2. Analyses sémantiques, pragmatiques et discursives.**

Conditional (*if-then*) constructions directly reflect the characteristically human ability to reason about alternative situations, to make inferences based on incomplete information, to imagine possible correlations between situations, and to understand how the world would change if certain correlations were different. Understanding the conceptual and behavioural organization of this ability to construct and interpret conditionals provides basic insights into the cognitive processes, linguistic competence, and inferential strategies of human beings. (Ferguson & al., 1986 : 3)

#### **3.2.1. Le connecteur *si*.**

La sémantique du connecteur *si* est très bien documentée. Deux solutions ont été proposées pour remédier au problème de la multiplication des valeurs sémantiques qui lui sont associées : (i) des tentatives de généralisation au niveau pragmatique (Ducrot 1972) ; (ii) le rapprochement du *si* de la langue naturelle et du *si* de condition suffisante, tel qu'il est défini en logique classique. La recherche d'un signifié stable pour le relateur *si* s'accompagne généralement de la convocation de la notion de *condition suffisante*. C'est donc essentiellement la valeur sémantique du connecteur qui a retenu l'attention des linguistes. Associé, comparé ou distingué du *si* foncteur de l'implication matérielle en logique formelle, le connecteur de la langue naturelle a fait l'objet de nombreuses études au cours des décennies 70-80. Le recours au réductionnisme logico-sémantique reste une constante dans les travaux sur *si*.

##### **3.2.1.1. Les approches logico-sémantiques.**

Les travaux qui entrent dans ce paradigme sont très largement majoritaires dans le panorama scientifique. On peut citer les études de de Cornulier sur le français et de Sweetser sur l'anglais – parmi des centaines d'autres... (*inter alia* van der Auwera 1986, de Vogüé 1986, Declerck & Reed 2001, Dancygier & Sweetser 2006).

– La pragmatique du sous-entendu de Cornulier (1985a) occupe une position médiane entre le réductionnisme dur, qui réduit le sens d'un énoncé à sa forme logique, et l'anti-réductionnisme de Ducrot (1971, 1972), qui considère que les opérateurs des langues naturelles sont irréductibles aux opérateurs logicoïdes. Selon de Cornulier, les connecteurs de la langue auraient une signification minimale qui correspond peu ou prou à celle de leurs corrélats logiques. L'environnement contextuel fournit des informations qui déclenchent des mécanismes de calcul de sous-entendus conduisant à sur-interpréter pragmatiquement ces connecteurs. Le sens « littéral » de *si* correspondrait au *si* de condition suffisante et signifierait, selon de Cornulier, *dans le ou les cas où*. À partir d'exemples prototypiques qui s'ajustent avec la définition en termes de condition suffisante, de Cornulier intègre les constructions 'satellites' (les *si*-constructions factuelles et méta-énonciatives notamment).

– L'étude de Sweetser est également un représentant prototypique de cette classe de travaux. Dans le chapitre 5 de son approche cognitive de la « conditionnalité », Sweetser (1990) dégage trois catégories de *if-clauses* : les conditionnelles *de contenu*, les conditionnelles *épistémiques* et les conditionnelles *illocutoires*.

1) Dans les conditionnelles de contenu (*content conditionals*) la réalisation de l'état de fait décrit par la protase est une condition suffisante pour la réalisation de ce qui est décrit dans l'apodose. Exemple : *If Mary goes, John will go.*

2) Dans les conditionnelles épistémiques (*epistemic conditionals*), ce n'est plus la vérité de la protase qui est la condition suffisante pour l'accomplissement de l'apodose, c'est la connaissance de cette vérité (*si je sais x, alors je conclus y*). Exemple : *If she's divorced, (then) she's been married.*

3) Dans les conditionnelles illocutoires (*speech-act conditionals*) l'accomplissement du fait que contient P autorise l'acte illocutoire exprimé dans le terme Q. Exemple : *If I haven't already asked you to do so, please sign the guest book before you go.*

Dancygier & Sweetser (2006) ajouteront à leur classification les conditionnelles méta-linguistiques (*metalinguistic conditionals*), où le contenu de P porte sur la congruité d'une étiquette lexicale, et les conditionnelles méta-métaphoriques (*meta-metaphorical conditionals*), où il y a comparaison métaphorique entre les deux membres de la construction.

Dans ce genre de travaux, une composante pragmatique est injectée pour en quelque sorte combler l'écart entre *si* et l'opérateur d'implication.

### 3.2.1.2. L'approche non logiciste.

Ducrot (1971 ; 1972) insiste sur les non coïncidences entre *si* et l'implication matérielle. Il montre qu'il est très contre-intuitif de vouloir les assimiler l'un à l'autre. Par exemple, l'interprétation biconditionnelle, qui est le propre de nombreux énoncés en *si* de la langue naturelle, ne fait pas partie du sens du foncteur logique  $\supset$ . Le postulat défendu par Ducrot est que l'emploi de *si* implique l'actualisation d'un acte de parole et non d'une relation (telle est sa description traditionnelle) dont *si* serait l'expression. Une construction *si p, q* permettrait par conséquent la « réalisation successive de deux actes illocutoires » :

1) Demander à l'auditeur d'imaginer p.

2) Une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer q (Ducrot 1972 : 168).

La valeur de *si P* serait de permettre d'instancier un acte illocutoire de supposition. Cette notion d'acte de supposition comporte des points de convergence avec la notion d'*ouverture d'univers*, d'*espace mental* ou de *modèle mental* de Johnson-Laird (1986). (Il ne sera pas question ici des travaux plus



récents de Johnson-Laird, ainsi que des nombreuses recherches réalisées dans des cadres théoriques d'obédience logico-philosophique.)

### 3.2.1.3. *Bilan.*

La position réductionniste, qui consiste à identifier (subrepticement) le *si* du français et le foncteur d'implication, reste prééminente dans la linguistique contemporaine ; les auteurs prennent pourtant soin de déclarer que les conditionnelles du langage naturel sont distinctes de l'implication matérielle. Cette façon d'aborder les choses introduit une norme : il y aurait des *si*-constructions dites « standard » qui exprimeraient une condition suffisante et d'autres qui résisteraient plus ou moins fortement à une telle approche. L'inadéquation entre le connecteur *si* en langue naturelle et l'implication matérielle est pourtant admise depuis longtemps – déjà, selon Haiman (1978), chez les philosophes des années 50, Strawson et Church. Le recours au parangon logique a été largement combattu, en particulier par Ducrot qui démontre que le modèle logique se voit falsifié lorsqu'on lui demande de sortir de la vériconditionnalité pour traiter du langage naturel.

### 3.2.2. *Analyses discursivo-cognitives.*

Si de nombreuses études se concentrent sur le statut sémantique du connecteur *si* (§ 3.2.1.), d'autres travaux sont plutôt consacrés à l'ouvreur d'espace mental *si-P* (soit l'entier de la protase). On peut isoler deux sources importantes : (i) la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1984) et (ii) un article de Haiman très souvent cité, intitulé « Conditionals are topics ».

**3.2.2.1.** Les travaux de Fauconnier, qui hormis son article de 1996 ne portent pas spécifiquement sur les hypothétiques, ont eu une influence considérable sur certaines études traitant du fonctionnement des hypothétiques, par exemple celles de Dancygier & Sweetser et celles sur les cadres de discours de Charolles. Pour le traitement des hypothétiques, les aspects les plus stimulants de la théorie sont la caractérisation du concept d'ouverture d'espace et le fait que les espaces peuvent être construits explicitement au moyen de marqueurs linguistiques (ce serait le cas de *si*), ou de manière implicite, i.e. à l'aide de facteurs pragmatiques (« sans introducteur explicite ») – ce qui est le cas des hypothétiques non marquées.

D'autres modèles mentalistes ont été exploités pour l'étude de l'hypothèse, par exemple celui de Martin (1983), qui développe le concept d'*univers de croyance*, et celui de Johnson-Laird (*inter alia* 1986), qui a introduit la notion de *modèle mental*.

L'ouvrage de Dancygier & Sweetser (2006) se fonde sur la rencontre de deux théories qui se réclament d'une linguistique cognitive : la *Mental Spaces Theory* et la *Construction Grammar*. Le connecteur *if* est conçu comme un *space-builder*, qui construit cet espace comme un arrière-plan. Pour les auteurs, la notion de *prédiction* – reprise de Dancygier (1998) – est centrale dans le sens où seules les conditionnelles prédictives construisent un espace alternatif. Le concept de prédiction suppose une orientation vers le futur : « a prediction is by definition about relative futurity ». Une structure en '*if P then Q*' prédictive construit automatiquement un espace alternatif '*if ¬ P then ¬ Q*' (cf. la *conditional perfection* de Geis & Zwicky 1971). Les conditionnelles non prédictives ne construisent pas d'espace alternatif : c'est le cas des *speech-act conditionals* (*supra*, § 3.2.1.1.) Dans ces structures, c'est uniquement un espace d'arrière-plan pour Q qui est construit. La prédictivité est davantage liée au choix des temps verbaux qu'à la présence de *if* (puisque'il y a des *if-clauses* non prédictives et des constructions prédictives sans *if*). Les non prédictives résistent en principe aux formes verbales distanciées (= au passé). En anglais, il existe par conséquent une corrélation forte entre les formes verbales distanciées et le caractère prédictif. C'est moins évident pour le français.

La notion de *prédiction* est relativement problématique, dans la mesure où elle est d'une part contre-intuitive s'agissant des structures de type *Q if P*, et qu'elle impose d'autre part une partition binaire fondée sur un jugement de valeur. Ainsi, sont prédictives les *content conditionals* (= le type *S'il faisait beau, j'irais en montagne*). Sont non prédictives les constructions dénommées *speech-act conditionals* (= le type *Si tu as soif, il y a de la bière au frigo*). Les autres (*epistemic, meta-linguistic, meta-metaphorical*) sont le plus souvent non prédictives. Poser que la prédiction est une fonction centrale des conditionnelles revient à placer celles qui ne sont pas prédictives en périphérie du système. En associant à la prédiction la construction d'un espace alternatif ('*si*  $\neg$  A,  $\neg$  Z'), les *content conditionals* se voient assimilées à la condition nécessaire. Le couple prédictif vs non prédictif, en introduisant une norme, reconduit l'opposition {conditionnelle vs non conditionnelle}.

**3.2.2.2.** Haiman (1978) observe des convergences formelles, au niveau typologique, entre les conditionnelles et les topics. Ainsi, dans certaines langues, une particule homonyme marque à la fois les topics et les conditionnelles : « Conditional clauses and topics are marked identically in a number of unrelated languages ». Par ailleurs, d'un point de vue iconique, topics et conditionnelles sont généralement des constituants frontaux. La position défendue par l'auteur est que « topics, like conditional clauses, are presuppositions of their sentence ». L'article de Haiman est l'étude la plus souvent citée dans les travaux sur les constructions en *si*.

Les remises en cause de la stricte équation « protase = topic » sont légion (Ford & Thompson 1986, Comrie 1986, Akatsuka 1986, Sweetser 1990, Charolles 2003, Corminboeuf 2009a, 2014, etc.). Par exemple, B. Caron (2006) fait une objection forte au postulat de Haiman sur le critère morphologique : dans les langues tchadiques (banda linda, polci, zodi au Nigeria), les morphèmes utilisés pour former des conditionnelles servent également à... focaliser. Par ailleurs, dans un grand nombre de langues, les possibilités de focaliser le membre *si-P*, notamment en le postposant, sont réelles et diversifiées. Reste que les propositions de Haiman, même si elles réclament certains ajustements, sont largement plébiscitées dans la communauté scientifique. Elles sont notamment corroborées par des études sur corpus. Le rapport entre la position de *si-P* et son rôle fonctionnel est très souvent au centre des préoccupations des linguistes, que ce soient dans des études typologiques (Haiman, Diessel), interactionnelles (Ford & Thompson, Auer) ou liées à la cohérence textuelle (Ramsay, Charolles).

**3.2.2.3.** Une foule d'études se penchent sur le comportement discursif – la vocation organisationnelle – des « compléments adverbiaux ». En voici quelques exemples. Ford & Thompson (1986) observent que les *if-clauses*, plus nombreuses à l'oral qu'à l'écrit, sont massivement antéposées (rapport 80% / 20%). Dans un roman en anglais, Ramsay (1987) calcule la distance, en nombre de propositions, entre les SN sujets des conditionnelles et un SN coréférentiel dans le contexte antérieur, avec pour objectif d'apprécier le rapport entre une conditionnelle et le cotexte. L'auteur observe que les *if-clauses* postposées sont en rapport référentiel avec la proposition précédente (i.e. dans la même phrase graphique) dans 90% des cas. Par contre, les *if-clauses* antéposées comportent généralement une expression en rapport coréférentiel avec des propositions plus distantes. D'un point de vue thématique, elles sont par conséquent plus fortement liées au discours antérieur.

À propos du français, Charolles (2003) démontre que le lien entretenu par les *si*-constructions avec le contexte est souvent à inférer, le contenu de *si-P* n'étant pas forcément introduit explicitement dans le discours antérieur (ce qui conduit à nuancer l'hypothèse de Haiman). Par exemple, les *si-P* antéposées qui incorporent un SN indéfini empêchent tout rapport direct avec un référent cognitif entériné en mémoire :

- (9) (...) le diabète est de loin la plus répandue des maladies associées au sucre. *Si* des facteurs génétiques entrent en jeu, c'est surtout notre mode de vie qui explique l'explosion du diabète (...). (discours de vulgarisation scientifique, cité par Charolles)

Au plan typologique, sur un échantillon d'une dizaine de langues, Diessel (2001) montre que les conditionnelles sont les « adverbiales » les plus souvent antéposées, devant en cela les temporelles. (Il ne prend cependant en compte (p. 435) que les conditionnelles et les temporelles où la relation est marquée par une conjonction, un adverbe ou un suffixe.)

**3.2.2.4.** Pour désigner le rôle des constituants en *si*, les métaphores abondent dans la littérature scientifique : *mental model*, *espace mental*, *background*, *toile de fond*, *marcador del fondo discursivo*, *cadre*... L'explication en terme d'*arrière-plan* ou de *cadre* a le mérite d'être compatible avec l'étymologie d'*hypothèse* : gr. *ὑπόθεσις* « action de mettre dessous, base d'un raisonnement » (TLFi). La propension à antéposer les conditionnelles est probablement due à un déterminisme cognitif : on pose un cadre avant de mettre quelque chose à l'intérieur. Plutôt que de postuler que les conditions sont des topiques (Haiman), on peut convenir qu'il y a une dimension commune aux topics et aux conditionnelles, à savoir une valeur cadrative.

Deux fonctions générales peuvent être dégagées pour le terme introduit par *si* : il ouvre un cadre et il marque sa relation avec Q. Dans cet esprit, plusieurs auteurs analysent *si-P* comme un acte d'ouverture d'un cadre de pertinence pour l'énonciation adjacente (Dik 1990, Montolío-Durán 1993a, 1999, Söhrman 2002, Corminboeuf 2010b, etc.).

Pour la postposition des constituants en *si*, la dominante dans les travaux scientifiques est de parler d'*afterthought*, mais les rendements de la postposition sont beaucoup plus diversifiés. Il faudrait distinguer les cas où *si-P* est intégrée à la droite de Q (3b), des cas où *si-P* est détachée prosodiquement, soit sous intonème d'appendice (3c), soit sous un intonème conclusif (« épexégèse », 8c).

**3.2.2.5.** Certains rendements discursifs des *si*-constructions méta-énonciatives et des *si*-constructions factuelles ont été décrits dans la littérature scientifique.

– Depuis Austin (1961), les *si*-constructions 'méta-énonciatives' du type *Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo* sont surtout signalées comme des exceptions curieuses. Selon Montolío-Durán (1993), ces constructions se sont vu attribuer dans les travaux de linguistique espagnole un caractère parasitaire ou affectif. Bolinger (1977) les nomme « outlandish pseudo-conditions ». Certains auteurs ont cependant insisté sur leurs fonctions textuelles, ce qui contribue à les démarginaliser. Selon Haegeman (1984), ces *if-P* contribuent à augmenter la pertinence du propos en facilitant l'accès à la référence, en levant des ambiguïtés, en s'assurant qu'un savoir est partagé (*si vous vous rappelez...*) ou qu'un terme est adéquat, etc., autrement dit en guidant le processus d'interprétation. Elles garantissent que les implications contextuelles que l'énonciataire peut tirer de la P adjacente sont correctes et en nombre suffisant. On retrouve pour ainsi dire la même idée chez Montolío-Durán (1999), lorsqu'elle parle de la fonction de ces *si*-constructions en termes de *guía para el procesamiento*. L'étude de Ford (1997) a des objectifs assez similaires à celle de Ford & Thompson (1986), puisqu'elle réalise, dans le cadre de l'analyse conversationnelle, un examen de la fonction des *if-P* dans un corpus d'oral spontané, en anglais des Etats-Unis. Ford liste cinq fonctions interpersonnelles (*Making a Current Turn Relevant ; Displaying Alternative Understandings ; Being Agreeable ; Making Difficult Moves Hypothetical ; Proposing Others' Actions*) – révélant de manière probante comment les *if-clauses* interviennent opportunément dans la gestion de certains aspects de l'interaction. Les travaux sur l'espagnol de Montolío-Durán (1993 ; 1996) contribuent aussi à établir le fait que ces *si*-constructions méta-énonciatives sont courantes et investies de fonctions conversationnelles incontestables. Selon l'auteur, qui en présente une taxinomie fonctionnelle, elles serviraient à assurer au terme Q les meilleures garanties de succès. La linguistique française a fourni

peu de travaux sur ces *si*-constructions méta-énonciatives, mis à part l'étude de Cornulier (1985b) et celle de Corminboeuf (2010b).

– Les *si*-P « factuelles » (2d, 4) sont souvent décrites comme non prédictives (Sweetser & Dancygier 2006), ou – ce qui revient parfois au même – non hypothétiques (Stage 1991, Monte 2009). L'article de Stage (1991) sur les énoncés en *si* factuels du français et du danois a longtemps fait figure d'exception dans le paysage scientifique francophone. L'auteur distingue, dans un corpus de presse écrite et dans un texte littéraire, les valeurs contextuelles suivantes : *si itératif, causatif, concessif, adversatif, additif, emphatique*. Plus récemment, les travaux de Monte (2009) – autour de la notion de dialogisme – et de Corminboeuf (2013) – entre modalité et évidentialité –, ainsi que les études de Svensson (2012b, 2012d, 2013, 2016) – sur la valeur concessive et dans une perspective contrastive –, ont contribué à une meilleure connaissance de ces constructions.

### 3.3. Études diachroniques.

En ancien français des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, c'est la conjonction *se* qui introduit la protase d'un système hypothétique, mais rarement *si*, qui était pourtant la forme sous laquelle se présentait le subordonnant de P hypothétique dans les premiers textes en français. Dialectalement, la forme *si* peut cependant rester la plus fréquente (Soutet 1982) :

[A partir de 1150 environ] le subordonnant 'hypothétique', jusqu'alors exclusivement *si*, adopte la forme *se*. En effet, si l'on sait généralement que ce subordonnant, entre le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle, est passé de la forme *se* à la forme *si*, on omet le plus souvent de rappeler que sa forme initiale, en français, était *si*. Dans les *Serments de Strasbourg*, la *Passion de Clermont*, la *Vie de saint-Léger*, on a *si*. Dans la *Vie de saint Alexis* (...) et dans la *Chanson de Roland* (...), *si*, *se*, *s'* coexistent, *se* domine ; (...) A partir du milieu du 12<sup>e</sup> siècle et pendant tout le 13<sup>e</sup> siècle, *se* domine de loin dans toutes les œuvres et tous les manuscrits, sauf dans celles écrites et copiées dans l'Ouest de la France ou en Angleterre – dans ce qu'il est convenu de nommer l'aire anglo-normande. (Marchello-Nizia 1985 : 219)

Ce n'est donc qu'entre le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle que *se* a été remplacé par *si*, changement mis au compte d'un calque du latin.

A noter qu'il existe par ailleurs un adverbe anaphorique *si*, généralement placé à l'initiale de P, et qui fonctionne sémantiquement comme un renforçateur d'assertion (Marchello-Nizia 1985 : 185). Cet adverbe a une variante mineure *se*.

Sur la diachronie de *se*, il y a *a priori* trois thèses en présence :

1) Pour les romanistes du début du 20<sup>e</sup> siècle (Bourciez 1923, Foulet 1930), le subordonnant *SE*(*si*) et l'adverbe *SI*(*se*) sont deux morphèmes distincts, homonymes. L'un provient de la conjonction lat. *sī*, l'autre de l'adv. lat. *sīc* :

On aime en particulier à opposer de cette façon *se* conjonction et *si* adverbe : *Ha ! Seignor, por Dieu, fet ele, se vos poez, si vos en retornez*. (Foulet 1930 : 301)

Il leur faut alors expliquer comment le latin *sī* a pu devenir *se*. Ils supposent pour cela un abrégement de la voyelle latine dans certains contextes :

Il faut observer qu'en latin vulgaire l'*ī* s'était abrégé dans des combinaisons *sī quis*, *sī quidem*, d'où une forme romane *se*. (Bourciez 1923 : 282)

Mais cette explication n'est guère convaincante : on voit mal comment des emplois dans des contextes minoritaires et non prototypiques auraient pu se généraliser.

2) Pour les médiévistes d'obédience Guillaumienne (Soutet 1982, Buridant 2000, Moignet v. *supra* § 1.1.4), la conjonction et l'adverbe sont deux emplois du même morphème. Expliquer que celui-ci est polysémique et signifie tantôt l'assertion, tantôt l'hypothèse et tantôt l'interrogation est cependant une gageure (voir Buridant 2000, § 408, et Moignet *supra* § 1.1.4.).

3) Une hypothèse originale a été émise par Nicholson (1935), dans une perspective pan-romane. Pour lui, conjonction et adverbe sont bien deux morphèmes homonymes, mais la conjonction serait issue du latin *sīt*, « troisième personne du subjonctif présent de *esse* » (*ibid.*, 4). Cette solution a l'avantage d'expliquer sa valeur d'hypothèse, et elle permet en outre de penser que les « subordonnées » hypothétiques seraient nées de la coalescence d'une P indépendante avec celle qui suit.

Au total, le plus vraisemblable est qu'il y avait bien en ancien français deux morphèmes, l'un conjonction hypothétique, l'autre adverbe d'affirmation, mais il y a des indices que certaines de leurs occurrences ont donné lieu à métanalyse.

### **3.4. Études psycholinguistiques, contrastives, typologiques.**

**3.4.1.** Situées dans le cadre d'une psychologie expérimentale et génétique, les études de Caron (1977, 1983, 1989) visent à mesurer l'empan des valeurs que peut assumer *si* lorsqu'il est confronté à son environnement et à saisir les ressorts de sa polysémie. La taxinomie qui ressort de l'appréciation des sujets tient compte de la prise en charge ou non de *p*, du caractère acquis ou non du contenu et du type de relation intersubjective (polémique vs coopérative). Il est montré que les relations logiques entre les propositions ne déterminent pas la répartition formulée par les sujets. Pour Caron, la fonction argumentative de *si* serait de réaliser des régulations (= stratégies discursives mises en œuvre par les partenaires de l'énonciation pour ajuster certains paramètres de l'échange verbal) sur des situations interactionnelles, c'est-à-dire que *si* structurerait et modifierait des relations entre sujets parlants et discours.

**3.4.2.** Pour ce qui concerne les études contrastives, on peut mentionner le travail de Rocq-Migette (1997), qui compare les *si/if*-constructions et quelques hypothétiques non marquées ; Carter-Thomas (2007) étudie les *si/if*-constructions postposées, également dans une approche contrastive. À propos des *si*-constructions factuelles, on peut signaler le travail de Stage (1991) – qui compare *si* à ses équivalents en danois –, ainsi que les études de Svensson (2012a, 2012c, 2014) qui compare l'usage du connecteur en français et en suédois. Dans une perspective romane (italien-espagnol-français), Kronning (2009b) étudie les *si*-constructions en contexte de discours rapporté.

**3.4.3.** Les études typologiques à disposition (Comrie 1986, Wierzbicka 1997, Diessel 2001, Haspelmath, König, Oesterreicher & Raible 2001, Xrakovskij 2005 ; Evans 2007 sur les *si-P* tronquées) apportent relativement peu d'informations en ce qui concerne le français, tout comme les études sur l'acquisition – qui portent essentiellement sur l'anglais (Bowerman 1986, Reilly 1986, Katis 1997, Tomasello 2003, Diessel 2004, Sekali 2012).

## **4. LES DONNÉES.**

### **4.1. Données à disposition.**

Les constructions en *si* sont nombreuses et aisées à extraire, à l'écrit comme à l'oral – même s'il faut écarter les interrogatives indirectes totales et les autres morphèmes *si*.

Il existe un grand nombre de travaux sur l'écrit, appuyés par des comptages à propos l'antéposition de *si-P* par rapport à Q (*supra*, § 3.2.2.)

Un travail en cours (Corminboeuf & Jahn, en prép.) vise à collecter, classer et analyser un corpus de 1000 occurrences de *si*-constructions issues du corpus Ofrom. Il n'existe pour l'instant pas d'étude de ce genre sur le français parlé.

## 4.2. Variations.

**4.2.1. Oral vs écrit** (ou « distance communicative »). Les *si*-constructions factuelles à valeur causale (4a) semblent mieux attestées à l'oral que celles à valeur concessive (2d, 4b), qui sont, elles, mieux représentées à l'écrit. Les *si*-constructions qui sont en rapport avec la politesse au sens large (les *si*-constructions méta-énonciatives, notamment *si tu veux*) sont communes dans l'oral spontané (Ford 1997). Une comparaison des temps verbaux dans un discours oral non planifié et dans un écrit destiné à la publication permettrait sans doute de mettre le doigt sur certaines différences, comme par exemple la fréquence du présent de l'indicatif et du futur périphrastique en français parlé.

**4.2.2. Le genre discursif** (à l'écrit comme à l'oral) a également une influence sur la représentativité de ces constructions. Par exemple, les *si*-constructions factuelles à valeur concessive (2d, 4b) sont bien représentées dans la presse écrite et dans les discours scientifiques. Le genre de discours a également possiblement une influence sur la position de *si-P*. Marchese (1987) montre le rôle de l'antéposition massive des conditionnelles dans les discours procéduraux en godié. Carter-Thomas (2007) observe au contraire que dans des articles d'oncologie, les postposées en *si / if* sont plus nombreuses que les antéposées, aussi bien en français qu'en anglais.

**4.2.3. Variation diatopique.** En français du Canada, sont attestés les tours en [*si mettons*], [*si + (pro)nom + venir + qu'à*] (Dostie & Léard 1985) et [*si que*] (Beaulieu & Cichocki 2015) :

- (10) Qu'est-ce que tu ferais, *si mettons* tu gagnais le gros lot ? (cité par Dostie & Léard 1985)
- (11) *Si on venait qu'à* aller en Espagne, on irait voir une corrida. (*ibid.*)
- (12) Il viendra *si que* tu veux. (cité par Beaulieu & Cichocki 2015)

**4.2.4. Archaismes.** Le conditionnel après *si* est un archaïsme (Brunot 1922 : 888-889) :

- (13) *Si vous auriez* de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurois pas moins sans doute à vous voir mon beau-fils. (Molière, *L'avare*)

Cette variante avec une forme en *-r-* après *si* est volontiers stigmatisée (Leeman 2001) dans les discours sur la langue, mais elle demeure néanmoins productive, en particulier en français du Canada :

Le conditionnel après *si* en Amérique. Ottawa-Hull : plus fréquent que l'imparfait en parler ordinaire. Louisiane : quasiment systématique. Canada : consigne aux libraires sur le site d'Acadieman : *Si vous aimeriez vendre des copies d'Acadieman dans votre magasin, svp contacter l'éditeur.* (Gadet, « Décrire les français parlés 'marginiaux' », 2008, diaporama)

Voir aussi à ce propos Neumann-Holzschuh & Wiesmath (2006).

Les constructions en [*Que si P, Q*], qui calquent les tours en *quod si* du latin, font également figure d'archaïsme.

**4.2.5. Innovations et raretés.** Le clivage de l'élément *si-P* est très rare ; lorsqu'on rencontre le procédé, un adverbe du type *seulement* précède généralement *si* (*C'est seulement si P que Q* plutôt que *C'est si P que Q*).

Pour ce qui est des innovations éventuelles, on peut citer le cas de *si jamais*, susceptible de former à lui seul une protase :

- (14) (a) *si jamais* je peux te prêter (oral, Ofrom)  
 (b) ils les remplacent gratuitement *si jamais* (oral, Ofrom)

Cela s'explique peut-être par analogie avec *au cas où* qui a des emplois de ce genre.

### 4.3. Évaluation des données utilisées.

Les études sur les *si*-constructions se sont souvent appuyées sur des données fabriquées. Aujourd'hui, la plupart des travaux exploitent des corpus. Cependant, les travaux qui s'appuient sur des corpus de français parlé demeurent rares.

## 5. BILAN.

5.1. Parmi les moyens de modélisation utilisés pour décrire les *si-P*, ce sont les notions d'*espace mental*, de *cadre de discours*, ainsi que la distinction entre emplois micro- vs macro-syntaxiques, qui semblent les plus aptes à rendre compte des données observables.

Les approches en termes vérifonctionnels de *condition suffisante* ou de *prédiction*, ainsi que la notion classique de *subordination*, apparaissent en revanche peu rentables. Elles ont en outre l'inconvénient de contribuer à la promotion d'un prototype, au détriment des faits qui leur échappent.

### 5.2. Études à faire.

a) Certaines combinaisons de temps verbaux sont attachées à certaines classes de structures. Ainsi, le corpus écrit de Stage (1991) révèle que dans 80% des factuelles, le temps verbal est identique dans P et dans Q. Une étude citée par Montolio-Durán (1999) montre que l'espagnol comporte au moins quatre-vingts combinaisons modales-temporelles différentes dans les énoncés en *si*. Banyés, dans un article intitulé « Temps & typologie des propositions 'conditionnelles' introduites par *si* », liste pour le français 99 combinaisons temporelles possibles, ce qui porte à croire que les contraintes temporelles sont plutôt lâches. On peut cependant se demander pourquoi certaines combinaisons de tiroirs verbaux sont privilégiées et d'autres rares, comme les passés simples dans (15) :

- (15) Nous ne savons pas si Cunégonde accepta la demande en mariage que lui adressa Constantin. Mais, *si elle acquiesça* à sa demande, ils furent (à coup sûr) les plus heureux des humains, tant ils étaient faits pour s'entendre. (cité par Vuillaume)

b) Si on postule que les factuelles appartiennent de plein droit au domaine de l'hypothèse, la relation entre P et Q y est-elle cependant du même ordre que dans les *si*-constructions « standard » (« prédictives ») ? Cf.

- (16) (a) S'il avait de l'argent, il n'était cependant pas heureux.  
 (b) S'il avait de l'argent, il prendrait une année sabbatique.

Questions apparentées : est-ce que dans une hypothétique, le cadre conditionne ce qui suit ou n'est qu'un cadre de pertinence ? Quel est le rapport entre prédiction et hypothèse ? Qu'est-ce précisément que la modalité hypothétique ?

c) Les études traitent presque toujours de *si P, Q* et pour ainsi dire jamais de l'ordre *Q si P* (sauf Sörhman 2002 sur l'espagnol, ainsi que de manière non exhaustive Carter-Thomas 2007 et Corminboeuf 2014). Une telle étude serait instructive si elle portait sur le français parlé ; certaines *si-P* sont clairement intégrés prosodiquement, d'autres clairement détachés, mais la majorité des cas

requiert une analyse détaillée. Une recherche de ce type pourrait documenter les rapports entre prosodie et structure informationnelle.

d) Pour de Cornulier (1985a), *si* a le sens de « dans le où les cas où ». Or il existe des contextes où l'un exclut l'autre, cf.

(17) (a) S'il veut d'abord devenir médecin, son arrivée à La Havane en 1941 lui révèle sa destinée : il sera musicien. (presse écrite)

(b) ??*Dans le ou les cas où* il veut d'abord devenir médecin, son arrivée à La Havane en 1941 lui révèle sa destinée : il sera musicien. (ex. modifié)

Quelles sont donc les différences entre *si* et *au cas où* ?

e) De quelle manière les locutions comme *au cas où*, *pour (un) peu que*, *des fois que* ou *du moment que*, etc. ont-elles évolué pour fonctionner comme lexies à valeur hypothétique, et quel type de changement linguistique est le plus apte à en rendre compte ?

f) Quel est le statut syntaxique de *alors*, dans *Si P, alors Q* ? À noter cependant que la présence d'*alors* entre P et Q est plus rare que les études linguistiques le laissent penser. Dans le corpus Ofrom par exemple, *ben* est nettement plus courant que *alors* dans cette position. (Cela dit, entre *si P* et *Q*, il n'y a de manière générale aucun connecteur ou articulateur).

g) Pourquoi élabore-t-on des espaces fictifs ? Pour quels rendements fonctionnels, pour quels gains cognitifs ? L'ouverture d'un espace fictif est généralement conduite par l'intention de dire quelque chose de la « réalité » présente (Adam 1992). Pourquoi alors faire un « détour » par l'entremise d'un univers fictif pour dire quelque chose qui pourrait (mais sans doute est-ce une illusion) être dit de façon « directe » ? Ces stratégies cognitives spécifiques, destinées à parler du monde de référence, sont peut-être surtout un moyen de compartimenter l'information en la distribuant dans des domaines modaux distincts (dans la mémoire discursive, toute l'information n'est pas placée sur le même plan). Il pourrait aussi s'agir de mesures de précaution pour contourner un tabou ou transmettre des 'vérités moins importantes', moins catégoriques. Un univers fictif offre également une solution de repli pour l'énonciateur qui peut toujours se réfugier dans l'un ou l'autre des univers et, par conséquent, se positionner de manière équivoque par rapport à son propre discours.

## 6. ANNEXES : RÉFÉRENCES CITÉES

Achard-Bayle, G. (2006), « Connexité(s), Cadres co(n)textuels, portée(s) », *Corela* 5.

<http://corela.revues.org/1441>

Adam, J.-M., (1992), « *Si* hypothétique et l'imparfait », *Études littéraires* 25-1/2, 147-165.

Akatsuka, N., (1986), « Conditionals are discourse-bond », *On conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 333-351.

Anscombe, J.-C., (2004), « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », *Dynamiques concessives. Dinámicas concesivas*, M. L. Donaire (éd), 41-74.

Athanasiadou, A. & R. Dirven (éd.), (1997), *On conditionals again*, Amsterdam, John Benjamins.

Auer, P., (2000), « Pre- and post-positioning of *wenn*-clauses in spoken and written German », *InList* 15, 35 p.



- Austin, J. L., (19613), « Ifs and Cans », *Philosophical papers*, Oxford, Oxford University Press, 205-232.
- Banyś, W., (2001), « Valeurs de vérité, échelle épistémique de fait/non fait et types d'emplois du *si* propositionnel conditionnel », *Studia kognitywne* 4, 141-152.  
[http://www.ispan.waw.pl/zakjez/semantyka/studiakogn/sk4\\_banys.pdf](http://www.ispan.waw.pl/zakjez/semantyka/studiakogn/sk4_banys.pdf)
- Banyś, W., « Temps & typologie des propositions 'conditionnelles' introduites par *si* », référence inconnue.
- Beaulieu, L. & Cichocki W. (2015), « Étude de la variation des formes *si* / *si que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick », *La dia-variation en français actuel : Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*, G. Dostie, P. Hadermann & C. Collin (eds), Bern, Peter Lang, 373-400.
- Béguelin M.-J. & Corminboeuf G. (2005), « De la question à l'hypothèse : modalités d'un phénomène de coalescence », Rossari C., Beaulieu-Masson A., Cojocariu C. & Razgouliaeva A. (éds), *Les états de la question*, Québec, Nota bene, 67-89.
- Bolinger, D., (1977), *Meaning and form*, London-New-York, Longman.
- Borillo A., (2001), « Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français », *Le conditionnel en français*, P. Dendale & L. Tasmowski (éd), 231-250.
- Bourciez E. (1923), *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck.
- Bowerman M. (1986), « First steps in acquiring conditionals », Traugott & al., *On conditionals*, 285-307.
- Brunot, F., (1922), *La pensée et la langue*, Paris, Masson et Cie.
- Buridant C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Caron, B. (2006), « Condition, topic and focus in African languages: why conditionals are not topics », *ZAS Papers in Linguistics*. Vol. 46, 69-82.
- Caron, J., (1977), « Essai d'analyse sémantique expérimentale : la conjonction *si* », *Linguistique et Sémiologie* 4, 99-126.
- Caron, J., (1983), *Les régulations du Discours*, Paris, PUF.
- Caron, J., (1989), *Précis de psycholinguistique*, Paris, PUF.
- Carter-Thomas, S., (2007), « The 'iffiness' of medical research articles : a comparison of English *if* and French *si* », *Language and discipline perspectives on academic discourse*, K. Fløttum (éd), Cambridge Scholars Press, 161-188.
- Caudal, P. & L. Roussarie, (2005), « Sémantique et pragmatique des propositions en *si* », *Cahiers chronos* 12, 51-66.
- Charolles, M., (2003), « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique* 47, 11-51.
- Comrie, B., (1986), « Conditionals : a typology », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 77-99.
- Confais, J.-P., (1990), *Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, PU du Mirail.
- Corminboeuf G. (2008b), « Entre détachement et intégration : la topographie des constructions en *si* et le marquage de la structure informationnelle », *Congrès Mondial de Linguistique Française (cmlf'08)*, 2427-2439.

- Corminboeuf G. (2009b), « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain », *Les linguistiques du détachement*, Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F. (éds), Berne, Peter Lang, 203-216.
- Corminboeuf G. (2010b), « Une description des constructions introduites par un *si* dit 'austinien' », *Travaux de linguistique* 60, 127-144.
- Corminboeuf G. (2013), « Factualité et conditionnalité », *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières*, Norén C., Jonasson K., Nølke H. & Svensson M. (éds), Berne, Peter Lang, 41-60.
- Corminboeuf G. (2014), « La focalisation des conditionnelles », *Discours* 13, publication électronique <https://journals.openedition.org/discours/8903>
- Corminboeuf G. & Jahn T. (en préparation), « Cartographie des constructions en *si* dans un corpus de français parlé ».
- Dancygier, B., (1998), *Conditionals and Prediction*, Cambridge, CUP.
- Dancygier, B. & E. Sweetser, (2000), « Constructions with *if*, *since* and *because*. Causality, epistemic stance and clause order », *Cause, condition, concession, contrast : Cognitive and Discourse Perspectives*, E. Couper-Kuhlen & B. Kortmann (éd), Berlin / New-York, M. de Gruyter, 111-142.
- Debaisieux, J.-M., Deulofeu, J. & Martin, P. (2008), « Pour une syntaxe sans ellipse », Pitavy J.-C. & Bigot M. (éd), *Ellipse et effacement*. PU de St-Etienne : 224-246.
- Declerck, R. & Reed, S., (2001), *Conditionals : a comprehensive empirical analysis*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- De Cornulier B. (1982), « Sur le sens des questions totales et alternatives », *Langages* 67, 55-109
- De Cornulier, B., (1985a), *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- De Cornulier, B. (1985b), « Sur un *si* d'énonciation prétendument non conditionnel », *Revue québécoise de linguistique* 15-1, 197-211.
- De Cornulier B. (2013), « Les subordonnées dites interrogatives comme compléments de dépendance », *Studia Philologia*, LVIII-4, 131-143.
- De Vogüé, S., (1986), « La conjonction *si* et la question de l'homonymie », *Bulag* 13, 105-189.
- De Vogüé, S., (1992), « *Si*, la syntaxe et le point de vue des opérations », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 123-144.
- De Vogüé, S., (2001), « L'épilangue au pied de la lettre. À propos du concept grammatical de condition », *Le gré des langues* 16, 9-48.
- Delaveau, A., (1980), « Questions sur l'analyse de *si* », *LINX* 2, 7-34.
- Delaveau, A., (1992), « *Si*, la syntaxe et le point de vue des positions », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 107-122.
- Dendale, P., & L. Tasmowski (éd), (2001), *Le conditionnel en français*, Université de Metz & Paris, Klincksieck.
- Diessel, H., (2001), « The ordering distribution of main and adverbial clauses: a typological study », *Language* 77-2, 433-453.
- Diessel H. (2004). *The Acquisition of Complex Sentences*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Dik, S., (1990), « On the semantics of conditionals », *Layers and levels of representation in language theory*, J. Nuyts, A. M. Bolkenstein & C. Vet (éd), Amsterdam, Benjamins, 233-261.

- Dostie, G. & J.-M. Léard, (1985), « Particularités sémantiques et syntaxiques des ‘conditionnelles’ en québécois », *Revue québécoise de linguistique* 15/1, 119-152.
- Ducrot, O., (1971a), « L’expression, en français, de la notion de condition suffisante », *Langue française* 12, 60-67.
- Ducrot, O., (1971b), « Langue et pensée formelle », *Langue française* 12, 3-12.
- Ducrot, O., (1972), *Dire et ne pas Dire*, Paris, Hermann.
- Duval, M., (2003), *Le problème de l’interrogation indirecte totale d’après ses marques (en français, anglais et coréen). Étude contrastive et typologique*, thèse de doctorat, Paris IV-Sorbonne.
- Evans, N., (2007), « Insubordination and its uses », *Finiteness : theoretical and empirical foundations*, I. Nikolaeva (éd), Oxford, Oxford University Press, 366-431.
- Fauconnier, G., (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- Fauconnier, G., (1996), « Analogical counterfactuals », *Spaces, Worlds, and Grammar*, G. Fauconnier & E. Sweetser (éd), Chicago, CUP, 57-90.
- Ferguson, C. A., J. S. Reilly, A. ter Meulen, & E. C. Traugott, (1986), « Overview », *On conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 3-20.
- Ford, C. & S. Thompson, (1986), « Conditionals in discourse: A Text-based study from English », *On Conditionals*, E. Traugott & al. (éd), 353-372.
- Ford, C., (1997), « Speaking conditionally: Some contexts for *If*-clauses in Conversation », *On Conditionals again*, A. Athanasiadou & R. Dirven (éd), 387-413.
- Foulet L. (1930), *Petite syntaxe de l’ancien français*, Paris, Champion.
- Geis, M. & A. Zwicky (1971), « On invited inferences », *Linguistic Inquiry* 2, 561-566.
- Gohl, C., (2000), « Zwischen Kausalität und Konditionalität : Begründende wenn-Konstruktionen », *Inlist* 24, 32 p.
- Gosselin, L. (1999), « La valeur de l’imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques », *Cahiers Chronos* 4, 29-51.
- Haegeman, L., (1984), « Pragmatic conditionals in English », *Folia Linguistica* 18, 485-502.
- Haegeman, L., (2003), « Conditional Clauses : External and Internal syntax », *Mind & Language* 18/4, 317-339.
- Haiman, J., (1974), « Concessives, conditionals, and verbs of volition », *Foundations of Language* 11, 341-359.
- Haspelmath M., König E., Oesterreicher W. & Raible W. (eds), (2001), « 76. Conditional constructions », *Language typology and language universals: an international handbook*, vol. 2, Berlin-New York, de Gruyter, 998-1010.
- Henry A. (1977) « Les propositions introduites par *si* en fonction d’indépendantes », *Études de syntaxe expressive : ancien français et français moderne*, Henry A., Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 209-244.
- James, D., (1982), « Past Tense and the Hypothetical: a Cross Linguistic Study », *Studies in Language* 6, 375-403.
- Johnson-Laird, P. N., (1986), « Conditionals and mental models », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 55-75.

- Katis D. (1997), « The emergence of conditionals in child language: are they really so late? », A. Athanasiadou & R. Dirven, *On conditionals again*, 355-386.
- König, E., (1986), « Conditionals, concessive conditionals and concessives : areas of contrast, overlap and neutralization », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 229-246.
- Köpcke, K.-M. & K.-U. Panther, (1989), « On correlations between word order and pragmatic function of conditional sentences in German », *Journal of Pragmatics* 13-5, 685-711.
- Kronning, H. (2009a), « Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté », *Langue française* 164, 97-112.
- Kronning, H. (2009b), « Constructions conditionnelles et attitude épistémique en français, en italien et en espagnol », *Syntaxe & Sémantique* 10, 13-32.
- Kronning, H. (2014), « La théorie modale de la polyphonie et les constructions prédictives en *si* », *Langages* 193, 17-31
- Leeman, D., (2001), « Pourquoi ne peut-on pas combiner *si* et le conditionnel ? », *Le conditionnel en français*, P. Dendale & L. Tasmowski (éds), 211-230.
- Lombardi Vallauri, E., (2004), « Grammaticalization of Syntactic Incompleteness: Free Conditionals in Italian and Other Languages », *Journal of Linguistics* 17, 189-215.  
<http://www.ling.helsinki.fi/sky/julkaisut/SKY2004/LombardiVallauri.pdf>
- Marchello-Nizia C. (1985), *Dire le vrai : l'adverbe SI en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz.
- Marchese, L., (1987), « On the role of conditionals in Godié procedural discourse », *Coherence and Grounding in discourse*, R. Tomlin (éd), Amsterdam, Benjamins, 263-280.
- Martin, R., (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Melis, L., (1983), *Les circonstants et la phrase : étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Louvain, Presses universitaires.
- Moignet G. (1977), « Ancien français *si/se* », *Travaux de langue et de littérature XV*, 267-289.
- Moignet G. (1978), « *Si* et autour de *si* dans *Les quinze joyes de mariage* », *Travaux de langue et de littérature XVI-1*, 411-425.
- Moignet G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Monte, M. (2009), « *Si* marqueur d'altérité énonciative dans les *si P* extra-prédicatives non conditionnelles », *Langue française* 163, 99-119.
- Montolío Durán, E., (1993a), « Sur les structures conditionnelles illocutoires », *Actes du XXème Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, t. I, G. Hilty (éd), Tübingen, Francke Verlag, 521-534.
- Montolío Durán, E., (1993b), « 'Si me lo permiten...': grámatica y pragmática. Sobre algunas estructuras condicionales regulativas en español », *Aproximaciones pragmalingüísticas al español*, H. Haverkate, K. Hengeveld & G. Mulder (éd), Amsterdam, Rodopi, 119-147.
- Montolío Durán, E., (1996), « Gramática e interacción (ensayo metodológico para el análisis del español conversacional) », *Pragmática y grámatica del español hablado*, A. Briz, J. Gómez, M. J. Martínez Alcalde & Grupo Val, Valencia, Co, 329-341.
- Muller, C., (1994), « Combien faut-il distinguer de *si* ? », *Supports, opérateurs, durées*, A. Ibrahim (éd), 185-206.

- Muller, C., (1996), *La subordination en français*, Paris, A. Colin.
- Neumann-Holzschuh, I. & Wiesmath, R. (2006), « Les parlers acadiens : un continuum discontinu », *Revue Canadienne de Linguistique Appliquée* Vol. 9 n° 2, 233-49.
- Nicholson G. G. (1935), « Origine de la conjonction *si* », *Romania* t. 61 n°241, 3-16
- Patard A. (2006), « L'imparfait dans les phrases hypothétique *Si P, Q* : pour une approche aspectuo-temporelle », *Cahiers de praxématique* 47, 125-148.
- Patard A. (2014), « Réflexions sur l'origine de l'insubordination. Le cas de trois insubordonnées hypothétiques du français », *Langages* 196, 109-130.
- Ramsay, V., (1987), « The functional distribution of preposed and postposed *if* and *when* clauses in written discourse », *Coherence and Grounding in Discourse*, R. Tomlin (éd), Amsterdam, Benjamins, 383-408.
- Reilly J. S. (1986), « The acquisition of temporals and conditionals », Traugott & al., *On conditionals*, 309-331.
- Renchon, H., (1967), *Études de syntaxe descriptive, t. 1. : La conjonction si et l'emploi des formes verbales*, Bruxelles, Palais des Académies.
- Rocq-Migette, C., (1997), *L'expression de la condition en anglais contemporain, comparaison avec quelques formes du français*, thèse de doctorat, Université Paris-13, Atelier National de Reproduction des Thèses.
- Sabio F. (2011), *Syntaxe et organisation des énoncés. Observations sur la grammaire du français parlé*, Mémoire d'Habilitation à diriger des Recherches, Université de Provence.
- Schwenter, S. (1996), « The pragmatics of independent *si*-clauses in Spanish », *Hispanic Linguistics* 8-2, 316-351.
- Schwenter, S. (1999), « Sobre la sintaxis de una construcción coloquial : oraciones independientes con *si* », *Anuari de Filologia* XXI-9, 87-100.
- Sekali, M. (2012), « The emergence of complex sentences in a French child's language from 0;10 to 4;01: causal adverbial clauses and the concertina effect », *Journal of French Language Studies* 22, Cambridge, Cambridge University Press, 115-141.
- Söhrman, I., (2002), « Nadie protestaba si comía poco – La inversión de los períodos condicionales », *Romansk Forum* 16, 195-205.  
<http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/esp/Sohrman.pdf>
- Soutet O. (1982), « Un aspect de l'hypothèse en ancien français : l'alternance *se/si* dans *Les Lais* de Marie de France », *L'Information grammaticale* 13, 7-9.
- Stage, L., (1991), « Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles », *Revue romane* 26/2, 163-205.
- Stirling, L., (1999), « Isolated *if*-clauses in Australian English », *The Clause in English*, P. Collins & D. Lee (éd), Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 273-294.
- Svensson, M. (2012a), « Les emplois concessifs et adversatifs de *si* et de *om* dans le débat parlementaire européen », Ahlstedt, E. & al. (éds) : *Actes du XVIIIe Congrès des romanistes scandinaves*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, 696-709.
- Svensson, M. (2012b), « Conditions for concession and contrast: concessive and adversative use of *si* in French in European Union Parliament debates », Ionescu-Ruxandoiu, L., Roibu, M. &

Constantinescu, M.-V. (éds), *Parliamentary Discourses across Cultures: Interdisciplinary Approaches*. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 105-116.

Svensson, M. (2012c), « Analyse contrastive de *même si* et de *si* concessivo-adversatif et de leurs correspondants en suédois », *Synergies. Pays scandinaves*, 105-121.

Svensson, M. (2012d), « Sens inattendu ou attendu de la concession marquée par *si* et par *même si* », *Linx* 66-67, 83-98.

<http://linx.revues.org/1451>

Svensson, M. (2013), « L'emploi concessivo-adversatif de *si* comparé à *même si* », Norén, C., Jonasson, K., Nølke, H. & Svensson, M. (éds), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières*. Bern, Peter Lang, 327-346.

Svensson, M. (2014), « La traduction en français de *även om* et de *om* en emploi concessivo-adversatif », *Le Nord en français. Traduction, interprétation, interculturalité*, Reuter, H. (éd), Mons, Éditions du CIPA, 13-28.

Svensson, M. (2016), « L'emploi concessif de *si* comparé à *c'il est vrai (que)* et *certes* – approche polyphonique », *XXVIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berrendonner A., Mosegaard Hansen M.-B. & Zafiu R. (éds), Nancy, ATILF, 261-271.

Sweetser E. (1990), *From Etymology to Pragmatics : metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge, CUP.

Tomasello, M. (2003), *Constructing a Language: a Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Cambridge US, Harvard University Press.

Thumm, M., (2000), « The Contextualization of Paratactic Conditionals », *InList* 20, 38p.

Traugott, E. C., (1985), « Conditional markers », *Iconicity in Syntax*, J. Haiman (éd), Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 289-307.

Trévisse, A. (éd.), (1999), « L'hypothétique », *Linx* 41.

Van der Auwera, J., (1986), « Conditionals and speech acts », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd.), 197-214.

Wierzbicka, A. (1997), « Conditionals and counterfactuals: conceptual primitives and linguistic universals », A. Athanasiadou & R. Dirven (ed.), *On conditionals again*, 15-60.

Xrakovskij V. S. (2005), (ed.), *Typology of conditional constructions*, München, Lincom Europa.